



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

ZONE HUMIDE DE CROSNE (91)

La renaturation d'une zone humide à Crosne

Cette zone humide de 10 hectares est située à l'entrée de la ville et en bordure de l'Yerres, reliant les six communes du territoire du Val d'Yerres. La ville de Crosne a racheté des terrains considérés autrefois comme zone de non droit. La nature et le sol y avaient été sérieusement endommagés. Redonner à cet espace son aspect initial et favoriser le développement de la faune et de la flore a conduit à opter pour une renaturation. Girard Alain témoigne...

UN POUMON VERT ET BLEU POUR L'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES

« Avant de parler du projet en lui-même, il est important de parler de motivation : l'un des principaux atouts du Val d'Yerres est sa qualité de vie. La ville de Crosne qui réunit espace de vie et espace de détente est soucieuse du bien-être de ses habitants.



L'évaluation de l'état des eaux de l'Yerres est moyenne sur la physico-chimie et la biologie. La réhabilitation s'articule principalement autour de la dépollution du site et d'aménagements hydro-écologiques. Une fois retrouvé un sol de qualité dans le lit majeur on pense retrouver rapidement des espaces naturels, un développement d'une flore sauvage de la région et voir réapparaître des espèces animales. Un cheminement piéton traversera l'ensemble du site. Une passerelle sur l'étang deviendra un quai en rejoignant la rivière pour rattraper le « Fil Vert », circuit de promenade. Terrasses et pontons offriront des points de vue du parc et de l'étang.

Pour aller au bout de la démarche, la maison du gardien, située au cœur de l'espace, deviendra « maison du parc », lieu d'information au service du public.



« La technique parachève ce que la nature est dans l'impossibilité d'élaborer jusqu'au bout. »
Aristote

Girard ALAIN,

Vice-président de la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres, maire de Crosne (Essonne)

DES PARTENAIRES AU SERVICE D'UN ENJEU MULTIPLE

Initialement, le projet est porté par la ville de Crosne puis la communauté d'agglomération s'y est associée. Des partenaires ont été sollicités, comme la région Ile de France ou le département de l'Essonne qui subventionnent l'opération et suivent l'évolution du chantier. Le partenariat établi avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie nous a été des plus précieux. Outre l'aide financière, sa connaissance de ce type de site a permis un travail rigoureux et efficace.

Aujourd'hui, les deux tiers du terrain sont replantés et la dernière tranche reste à faire. L'objectif n'est pas simplement d'offrir un espace dépaysant au public de proximité. Cette zone humide va constituer un véritable poumon vert en zone urbanisée, attirer les écoles et développer le tourisme.

Le projet avance correctement et les délais seront respectés. Ouverture d'une partie du parc prévue en juillet 2011 et achèvement des travaux pour 2012. »

L'Yerres : **87 km** du confluent du Ru (77) au confluent de la Seine
Zone humide de Crosne : **10 ha**
Communauté d'agglomération du Val d'Yerres : **6 communes, 92 000 habitants**
Montant des travaux de renaturation : **3 730 505 euros ht**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr